

**Assises
Nationales
du Congo**



Association loi 1901
Préfecture de Police de Paris
Récépissé n° W7512246551
Mail :
Lesassises.nationales@gmail.com

LE MENSUEL

DIRECTEUR DE PUBLICATION
JOHN BINITH DZABA
REDACTEUR EN CHEF
DJESS DIA MOUNGOUANSI
REDACTION

- ANTOINE PAGE KIHOULOU
- FRANCOIS MISSENGUE
- MOISE SONGUEMAS

SOMMAIRE

- 1-EDITORIAL
- 4 – COMMUNIQUE DES « ASSISES »
- 5- MOI, MINISTRE DE LA JUSTICE
PAR **OUBARI MARIOTTI**
- 6 - CONGO : CHOIX DU "DISTRESSED
DEBT" ?
PAR **ROCH MATINGOU**
- 7 – SCANDALE DE LA SNPC : LES
CHIFFRES QUI DONNENT DU
TOURNIS
PAR **DJESS DIA MOUNGOUANSI**



EDITORIAL

LE CASSE DU SIECLE : QUI A FAIT MIEUX QUE SASSOU ET SES OLIGARQUES ?

« **Le Casse du siècle** », un crime financier en bande organisée – pour ainsi dire. D’abord comme dans la fiction. Précisément dans « The Big Short : Le grand casse », le grand film de l’Américain **Adam McKay** qui date de 2015 et qu’un site internet spécialisé présente dans les termes suivants : « *Wall Street 2005. Profitant de l’aveuglement généralisé des grosses banques, des médias et du gouvernement, quatre outsiders anticipent l’explosion de la bulle financière et mettent au point... le casse du siècle ! Michael Burry et trois autres : des personnages visionnaires et hors du commun qui vont parier contre les banques et tenter de rafler la mise...* ». Comme dans toute fiction chacun peut imaginer plusieurs issues possibles à cette histoire-là.

Il suffirait de paraphraser le texte cité ci-dessus pour percevoir que la réalité congolaise dépasse cette fiction « *Profitant de l'aveuglement généralisé du peuple souverain, des médias et de la communauté internationale, Denis Sassou Nguesso, s'entoure de trois clans : celui des parents, celui des beaux-parents et celui des apparentés appartenant à diverses ethnies au premier rang desquelles l'ethnie mbochi. Sassou s'entoure d'outsiders de l'histoire politique congolaise, lui qui est un insider depuis les années 1960. Ensemble ils anticipent la fin de leur pouvoir qui fut gagné par les armes. Et ils mettent au point ...le casse du siècle ! Sassou Nguesso Denis et les oligarques des clans des Sassouistes : des personnes visionnaires dans la manière de piller et gaspiller le Congo ; des personnes hors du commun dans leur volonté de commettre des crimes de sang et des crimes économiques pour tenter de rester les seuls riches et les seuls au pouvoir toute leur vie* ».

Qui donc a fait mieux ? Sans aucun doute **Sassou** et les oligarques sassouistes tentent de poursuivre un « casse du siècle » qui est bien plus monstrueux que dans la fiction et dans les réalités constatées dans d'autres pays africains dirigés par des dictateurs. Car il faut l'admettre: c'est bien pour cela avant tout que le Congo est devenu un pays où les sujets les plus sérieux suscitent des moqueries dans les salons feutrés et dans les salles de rédaction de la presse internationale qui nous dessille chaque jour sur l'étendue des dégâts économiques et financiers causés par l'oligarchie sassouiste.

Deux évènements au moins ont soulevé un haro d'indignation dans l'opinion internationale : d'une part le dernier rapport de *Global Witness* (1) sur la boîte noire du pouvoir qu'est la Société Nationale des Pétroles du Congo(SNPC) , d'autre part le véritable salmigondis au sujet d'une mise en

examen du fils du dictateur **Dénis Sassou Nguesso**, le prénommé **Christel**, dans le cadre de l'affaire des «biens mal acquis ». Rien que ces deux faits suffisent pour marteler une exigence historique : tout résistant et patriote sincère doit braver la paresse intellectuelle pour assurer la connaissance et mettre fin à la résignation par rapport au combat sur le terrain, sous toutes ses formes. En cela, ne devrait-on pas s'étonner du sentiment de honte qu'éprouvent beaucoup de congolais honnêtes au regard des expériences réussies ailleurs en Afrique, la toute récente étant le « Luanda Leaks », autrement dit la mise à nu par la presse internationale du système de corruption organisé par **Isabel Dos Santos** en Angola ?

Curieusement l'un des principaux alliés du peuple congolais est désormais la justice française, qui impose un calendrier judiciaire qui compromettra à coup sûr, le funeste projet de perpétuation de cette dictature odieuse à travers le « fils prodige ». Traqué par la justice internationale, ce prédateur sans vergogne, élevé dans la culture du moindre effort et de la jouissance pernicieuse, est sans conteste sur les traces de son père en se servant et en servant ses proches avec frénésie. Il entretient le système de corruption, d'accaparement et de népotisme qui s'alimente de l'Etat et exclut le grand nombre d'honnêtes citoyens des circuits de production et de distribution de la richesse nationale. Louant le **Dieu Dénis**, lui et les autres oligarques dévorent à qui mieux mieux le cadavre Congo. Triés sur le volet, ces prédateurs font partie d'une oligarchie que le Congo traîne comme un boulet.

Préoccupés par l'opulence, ces oligarques ne sont que des cancre, des personnes méprisables par leur extrême rapacité, des ignares dépourvus de culture, des inaptes au progrès, des rentiers incapables de créer de la richesse. D'ailleurs, pour

consolider le funeste projet prombochi (défendu par le général NIANGA MBOUALA), -ce projet, foncièrement anti-congolais-, **Sassou** procède patiemment à une véritable discrimination décomplexée au sommet de l'Etat. Pour ce faire, il s'appuie sur une organisation criminelle qui regroupe des enfants indignes du Congo qui prennent un malin plaisir à planquer l'argent du peuple congolais dans les paradis fiscaux et dans l'immobilier des capitales occidentales.

Certes, le paquebot Congo flotte toujours, malgré les décennies de houle sociale, et cette pérennité plaide pour qu'on prenne la pleine mesure des antagonistes qui courent au sein de la société congolaise. Ce qui mettrait un coup d'arrêt définitif à trois décennies de gabegie afin que, le Congo, pays de cocagne, ne se transforme en géhenne.

Il incombe à tout patriote et résistant sincère, de conjurer à notre pays le destin de feuille morte, tributaire de la puissance du vent. Un destin pris en otage par un seul homme pour assouvir ses caprices : **Sassou**.

Le 18 avril 1980, le président de la Tanzanie, **Julius Nyerere**, s'adressant au dictateur **Robert Mugabe** avait dit: «*Vous héritez d'un bijou, prenez-en bien soin!*». Il est temps que le peuple congolais à l'unisson dise à **Sassou** et à son clan «*Vous avez suffisamment abîmé ce bijou, remettez-le aux vrais patriotes. Par son indulgence légendaire, il se pourrait que le peuple congolais vous pardonne une fois de*

plus, de l'avoir plongé dans la misère alors que les préférés de vos clans s'enrichissent scandaleusement ». Nous sommes les seuls maîtres de notre destin, battons le macadam, élevons la voix, parlons haut, agissons ! Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas rester passifs.

Dans cet esprit, la cellule de communication des « **Assises Nationales du Congo** » a décidé que sa publication appelée initialement « **Billet des ASSISES** » se consolide comme un mensuel sous un nouveau nom : « **LIBERTE CONGO TELEMA** »

Cela traduit l'idéal d'un Congo debout (Telema) dans la tradition du mouvement populaire d'août 1963, incarné dans un chant révolutionnaire qui doit encore résonner comme nous l'avons déjà rappelé : « **Congo ô Sassou a tout volé, nous bâtirons de nouveau, il suffit la liberté** »



Djess Dia MOUNGOUANSI *Porte-parole, chargé des stratégies de communication.*

(1) Rapport de Global Witness du 27 janvier 2020 « **Caisse siphonnée : où est passé l'agent du pétrole congolais** »



**Assises
Nationales
du Congo**



Association loi 1901
Préfecture de Police de Paris
Récépissé n° W7512246551
Mail :
Lesassises.nationales@gmail.com

Communiqué

Les *Assises Nationales du Congo*, plate-forme associative, ont tenu le samedi 22 février 2020 la première assemblée générale de la nouvelle mandature inaugurée en août 2019.

Différents points inscrits à l'ordre du jour ont donné lieu à des échanges constructifs:

- ✓ la situation politique dans la diaspora congolaise et au pays,
- ✓ le plan d'actions et son financement,
- ✓ les divers.

Dans les conclusions de leurs échanges sur la situation politique dans la diaspora et au pays, les participants à l'Assemblée générale, ont, à l'unanimité, pris la décision suivante: **présenter et défendre le général Jean-Marie Michel MOKOKO comme symbole de la lutte contre la dictature de Denis SASSOU NGUESSO et de son système.**

Les *Assises Nationales du Congo* sont une plate-forme indépendante. En décidant d'adopter le prisonnier politique **Jean-Marie Michel MOKOKO**, comme figure emblématique de la lutte contre la dictature au Congo, l'Assemblée générale a exprimé l'engagement des patriotes et démocrates sincères dans la poursuite du combat pour la liberté.

Dans le même esprit, l'Assemblée générale a apporté son soutien aux compatriotes de la diaspora qui, pendant leur séjour légitime au Congo, ou dans leur pays de résidence, sont victimes de la répression de la part des sbires du pouvoir de Brazzaville. En cela tout particulièrement, l'Assemblée Générale a dénoncé les attaques répétées contre le Président de l'association « *L'Amicale des Indignés du 242* », Monsieur **Lévy Roland NITOU** et le général **Ferdinand MBAOU**, membre des *Assises Nationales du Congo*.

L'assemblée générale a également salué la mémoire de Maître **Aloïse MOUDILENO MASSENGO**, chantre de la résistance à la tyrannie, décédé le 6 janvier 2020 à Nancy (France).

En définitive, il a été convenu de mener avec plus d'efficacité toutes les actions visant la fin du système tyrannique actuel au Congo.

Fait à Paris, le samedi 22 février 2020

Pour l'Assemblée générale,

Le Secrétaire chargé des stratégies de communication, porte-parole,

Djess Dia Mougouansi

Moi, Ministre de la justice



Moi, Ministre de la Justice, j'en appellerai à la dissolution.

Un panneau, porté par des Congolais, sur lequel il est gravé, en rouge et noir, "République du Congo. Unité Travail Progrès. Association Diaspora du Nord - ADN-" circule sur les réseaux sociaux.

Un vrai scandale, une telle association. Sans précédent, dans l'histoire des formations de la société civile au Congo.

Moi, Ministre de la Justice du Congo, j'aurai appelé, d'une part, à la dissolution de ladite association.

De l'autre, à l'audition, par une instance habilitée, de son équipe de commandement, pour comprendre le sens réel de la création d'une telle association dont l'identité est fort troublante.

Même Ministre de l'Intérieur, ma réaction serait la même.

Mais, comme l'autorisation de mise à jour des associations est du ressort du Ministère de l'Intérieur, je me résous à la posture du Ministre de la Justice.

Plusieurs motifs soutendent la dissolution de l'Association Diaspora du Nord.

D'abord, tel que libellé, il est fou de penser que des congolais, sur le territoire qui leur est reconnu par les Nations Unies, comme leur appartenant, se constituent en diaspora. Se disant, donc, étrangers, sur leurs propres terres.

Dans un Congo où l'unité et la cohésion nationales ont du mal à bien se construire, il ne peut être laissé à des citoyens, quelqu'en soit leurs origines géographiques, leurs bords politiques et leurs statuts, la liberté d'aggraver la division.

Au cas où la naissance de cette

association serait la suite logique de la réunion tenue par Mr Kando, Maire de Pointe Noire, regroupant les ressortissants du Nord Congo et leur exigeant qu'ils soutiennent le Président Sassou Nguesso, l'audition doit s'étendre également à ce Maire.

Un Maire qui n'a rien compris et de sa fonction et de ses prérogatives.

Le Maire, chef d'une communauté urbaine, n'est pas un partisan. Il rassemble, sans distinction, tous camps loyaux, sans s'enfermer, ni dans des groupes ethniques, ni dans des considérations tribales.

Ce que le Maire de Pointe de Noire a manqué de faire en s'adressant uniquement aux Nordistes, excluant de fait, les Sudistes. Une façon de trahir la République, de la mettre en danger et d'apporter de l'eau au moulin de ces égarés ou autres attardés qui, en toute irresponsabilité, prônent la scission du Congo, en Nord et Sud Congo.

Mr Kando aurait dû être sanctionné pour tentative de balkanisation du pays.

Au-delà de la bêtise et de l'ignorance avérées des initiateurs de l'Association Diaspora du Nord, il conviendrait que le Ministère de l'Intérieur du Congo réexamine les conditions d'établissement d'associations pour épargner aux populations de tels dérapages.

Aux Ministères en charge, de l'éducation, de la culture et de la formation du citoyen, il revient, quant à eux, de revigorer l'instruction civique.

L'ignorance n'a pas de pudeur. Elle a l'habitude très fréquente de suppléer par la violence et l'audace à ce qui lui fait défaut, naturellement, comme les boiteux suppléent souvent par un pied de bois à ce qui manque à leur pied.

Paris le 18 février 2020

Ouabari Mariotti

Membre de l'UPADS

VOICI COMMENT DENIS SASSOU NGUESSO ET SES OLIGARQUES TRIBALISTES VEULENT AUGMENTER LA DETTE QU'ILS LAISSENT AUX GENERATIONS FUTURES ET A NOUS TOUS



Congo : choix du "distressed debt" ?

En sa qualité de conseiller pour la recherche des financements extérieurs, **Lucien Ebata** a fait recevoir par Denis Sassou N'Gouesso à Oyo un pool de banques africaines créancières du Congo représentées par leurs présidents respectifs : **Benedict Okey Oramah** pour Afrieximbank, **Tony Elemelu** pour UBA Bank et **Pascal Oyima** pour la BGF Bank. Autant dire une réunion au sommet... Pour sauver le soldat Congo. Mais au-delà des déclarations de bonnes intentions des responsables de ces banques d'aider l'économie congolaise à se redresser, de quoi s'agit-il réellement ? De tous, c'est le président de BGF Bank **Pascal Oyima** qui a été clair et a mis le pied dans le plat sur le véritable objet de la rencontre : "Donner une décote à la dette du Congo et lui permettre d'ouvrir une nouvelle dette... Cette décote, nous l'avons acceptée.." Diantre ! Ainsi donc le Congo est tombé si bas ?

Qu'est-ce qu'une dette décotée ? C'est simplement une dette déclassée par les agences de notation, c'est à dire une dette hors champs, une dette sortie des radars des investisseurs à taux raisonnables, pour rentrer dans le champ de celui à taux déraisonnables car elle a un taux de rendement largement supérieur à la normale puisque rémunérant le risque très élevé qui lui est assortie. En d'autres termes, vous souvenez-vous des fonds vautours de triste mémoire ? C'est la

même chose à la différence près, c'est que ceux-ci seront africains. Ces banquiers vont mettre en place un Hedge funds qui sera appelé à racheter une partie de la dette congolaise qui aura été au préalable décotée. À quel niveau de décote, 20%, 30% 50% ? Le saura-t-on ? Si l'on se tourne vers les banques africaines c'est que toutes les autres ont poliment décliné l'offre. Bien que ce soient des banques africaines, elles sont ancrées dans la finance internationale, quelle garantie avons-nous qu'une fois une partie de notre dette éparpillée dans leurs bilans, la tentation ne sera pas grande de spéculer dessus ?

Le "*distressed debt*" est un marché financier à part entière où les corbeaux et les vautours sont sans pitié. Nous avons déjà eu du mal avec ça dans le passé. Le pays est donc livré aux loups car étranglé et asphyxié. Autre question quelle partie de la dette sera ainsi décotée, la chinoise, la dette intérieure, celle due aux créanciers privés ou celle due aux traders (de loin la plus juteuse) ? On veut donc se sortir de la dette... Par encore plus de dettes, on obérant les réformes de structure nécessaires. C'est un choix fort et hasardeux qui, une fois de plus, est fait sur les générations futures toujours autant spoliées

ROCH MATINGOU

Le scandale de la SNPC : des chiffres qui donnent le tournis.



« *On rêve avec les mots. Avec les chiffres, on compte* » Karine Giebel

Aucun pays, sur ce vaste planisphère, ne peut soutenir la comparaison avec le nôtre, à cause de la singularité des comportements délibérément néfastes de nos dirigeants. Nul ne peut faire taire des chiffres qui sont par essence bavards. Ceux qui relèvent de la comptabilité de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), la plus grosse entreprise d'Etat, sont simplement ahurissants. On suffoque d'indignation lorsque l'on apprend qu'en 2017 par exemple, le Trésor public congolais n'a perçu que l'équivalent en dollars de moins **de 3 % de la production totale de pétrole et de gaz** ! C'est l'impudence qui éclate dans toute son horreur !

Comble d'effronterie ! Tout porte à croire que ces hommes indignes étaient déterminés à couler coûte que coûte le bateau Congo. Sinon, comment comprendre que sur 5,7 milliards de dollars obtenus par les ventes de pétrole de 2012 à 2018 que l'entreprise n'a tiré que 123

millions de dollars de bénéfice tout en contractant paradoxalement une dette colossale de 741 millions de dollars auprès des entreprises pétrolières étrangères ? Comment comprendre que la SNPC qui aurait pour vocation qu'à ne faire que des bénéfices se retrouve endettée à hauteur de 3.5 milliards de dollars ? Alors que le ratio d'endettement de la Sonagol se situait à **1,47, la SNCPC a encore obtenu un record de ...médiocrité de 2.59.**

En décembre 2018, la SNPC devait à elle seule 2,41 milliards de dollars, soit 21% du PIB congolais !

On apprend avec consternation que des millions de dollars de fonds manquent à la SNPC. De 3 millions de dollars d'onéreux frais d'avocats, en passant par 327 et 423 millions de dollars de passifs circulant de cette entreprise jusqu'à des montants de 1.18 milliards de dollars des prêts à des entités non-identifiés ou même 1.84 milliards de dollars de prêts intraquables sur les comptes de l'entreprise ; la SNPC est un véritable capharnaüm visant à enrichir l'oligarchie « oyocratique ». Résultat des courses: en ajoutant 3,3 milliards aux chiffres déclarés, la dette publique de notre

pays va allègrement passer de **9,5 milliards à 13 milliards** ! (164 % du PIB).

Dénis-Christel Sassou Nguesso qui venait d'être mis en examen en France en décembre dernier pour blanchiment par le juge Dominique Blanc dans le cadre de l'affaire « des biens mal acquis » est au centre des détournements vertigineux. Tenez ! Les Congolais doivent savoir que c'est bien « KIKI » qui a mis en faillite la SNPC, une société qui n'a pas de compte ouvert au trésor public congolais et qui, par sa nature, ne devrait faire que des bénéfices. Plus grave, selon l'enquête du Consortium de journalistes(1), il aurait planqué, dans les 10 comptes disséminés dans des paradis fiscaux, un montant de 2,961 milliards de dollars. En 2018, la dette du Congo est évaluée à 5 329 milliards de francs CFA (environ 9,5 milliards de dollars). La fortune volée au peuple Congolais par ce prédateur sans vergogne équivaut à **32,39 %** du montant de la dette totale du Congo !

Pour lui, comme pour son père, l'argent est l'arme qui permet d'atteindre toute sorte d'ambitions ; plus saugrenues les unes des autres. Ils en disposent pour eux, narguant délibérément un peuple digne, manifestement plus méritant qu'eux, les maîtres de l'intrigue, les adeptes de la laideur morale. Avec la complicité de **Dénis NGokana**, il se sont illustrés entre 2009 et 2018 dans une série de transactions fictives(*sham transactions*) en vendant des cargaisons de pétrole en deçà de leur valeur marchande en vue d'un profit personnel, et à se soustraire aux réclamations des créanciers du Congo.

Un pays en coupe réglée

Les négociations du Congo avec le FMI ne sont plus de tout repos, tant les demandes précises adressées au Congo en vue du versement de la deuxième tranche du programme de 448,6 millions \$, sont loin d'être satisfaites. On sait que l'épineux dossier des dettes cachées, notamment envers les négociants pétroliers fait couler beaucoup d'encre. Comme d'habitude, le Congo ne sera pas enthousiaste pour ouvrir un compte séquestre où seraient placés les fonds issus de la vente des parts de l'Etat dans la production pétrolière.

Les béances inhérentes à la mafia établie au sommet de l'Etat nourrissent les prédateurs sans vergogne. Ils s'appliquent à dépecer la bête. Ils se servent et servent leurs proches avec frénésie, en entretenant un système de corruption, d'accaparement et de népotisme qui s'alimente de l'Etat et exclut le grand nombre des honnêtes citoyens des circuits de production et de distribution de la richesse nationale. Louant le **Dieu Dénis**, ces hyènes dévorent à qui mieux mieux le cadavre Congo. Triés sur le volet, ces prédateurs font partie d'une oligarchie que le Congo traîne comme un boulet.

Au-delà du coup de pouce que la justice française donne gracieusement au peuple congolais pour conjurer les affres de cette oligarchie rétrograde, l'heure est venue pour user de toutes les voies que nous jugeons utiles pour faire pièce à cette géante vilénie.

Djess dia MOUNGOUANSI

(1) Panama Papers « **Les comptes secrets du clan Sassou** » - Mondafrique -9 mai 2018

